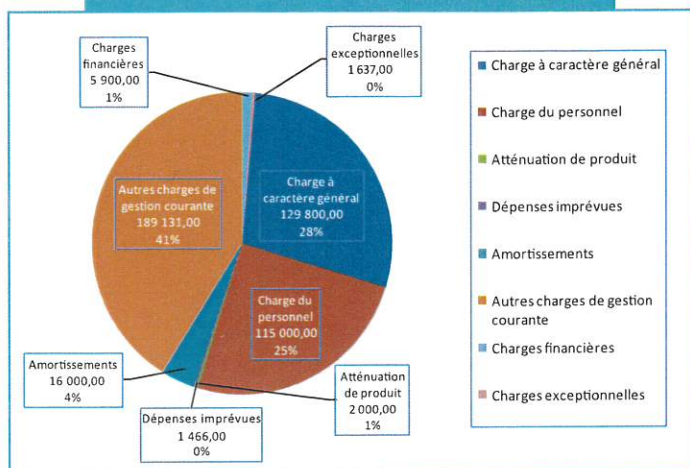
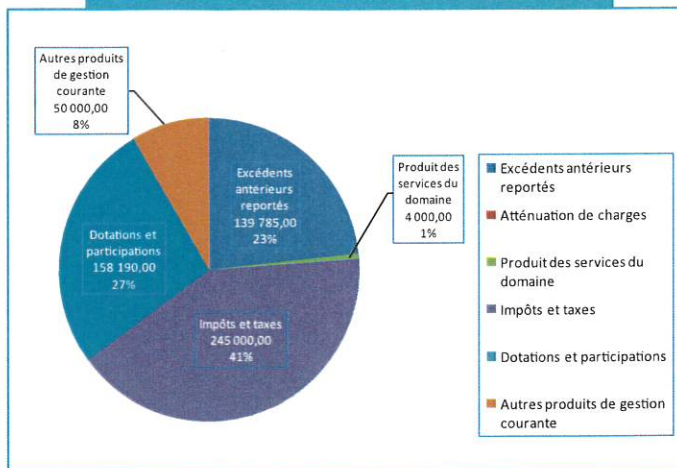


Budget 2018, voté à l'unanimité le 22 mars 2018

Dépenses de fonctionnement : 598 077 €



Recettes de fonctionnement : 598 077 €



Rappel des taux d'imposition (part communale) :

Taxe d'habitation : 13,10 %
Taxe foncière bâti : 12,37 %

Taxe foncière non bâti : 43,68 %
Taxe d'aménagement : 3 %

Remarque : Il n'y a pas eu d'augmentation des taxes depuis le début du mandat en mars 2014.

BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENTS

OPÉRATIONS	DÉPENSES	RECETTES
Élaboration du PLU	10 400,00 €	
Accessibilité PMR ⁽¹⁾	10 000,00 €	
Matériel incendie	6 020,00 €	
Réhabilitation des logements de la cure - Tranche 2	44 855,00 €	
Programme de la voirie	50 000,00 €	
Dénomination des voies et numérotation des habitations	13 531,00 €	
Matériel de bureau et informatique	15 000,00 €	
Acquisition matériel désherbage pour plan de désherbage	3 500,00 €	
Renouvellement du tracteur	85 000,00 €	
Achat Marianne + fronton mairie	1 000,00 €	
Projet cœur de village ⁽¹⁾	201 257,00 €	
Sécurisation abattoir RONSARD Bresse	622,00 €	
Eclairage public	6 000,00 €	
Eclairage stade municipal ⁽¹⁾	5 000,00 €	
Remise aux normes électriques salle des fêtes	5 000,00 €	
Remboursement d'emprunts	34 238,00 €	
Remboursement de cautions	1 200,00 €	
Virement à la section de fonctionnement		137 143,00 €
Excédent d'investissement reporté		17 928,00 €
Fond Compensation TVA		7 340,00 €
Reversement taxe d'aménagement		4 700,00 €
Emprunts		245 000,00 €
Opérations non individualisées		3 700,00 €
Reprise de l'ancien tracteur		8 000,00 €
Amortissements		16 000,00 €
Subventions (DETR, Conseil départemental, réserve parlementaire,...)		6 242,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		46 570,00 €
TOTAL	492 623,00 €	492 623,00 €

⁽¹⁾ Investissement reporté tout ou partie en 2019.